

M. DORION: Quel est le responsable de ce service?

M. JENNINGS: Le service est sous la direction d'un surveillant, mais on pourrait dire, j'imagine, que c'est Radio-Canada qui est responsable, puisqu'il s'agit d'un de ses services.

M. DORION: Quel est le nom du surveillant?

M. JENNINGS: Au service des causeries et des affaires publiques?

M. DORION: Comment se nomme votre représentant à Montréal? Je voudrais savoir son nom.

M. OUMET (*contrôleur suppléant des émissions, Société Radio-Canada*): Le représentant, pour le réseau français, est M. Thibault.

M. DORION: Et il est responsable du service des nouvelles?

M. JENNINGS: Non. C'est le service des nouvelles de Radio-Canada qui est responsable des émissions de nouvelles. Vous voulez parler de nos bulletins de nouvelles, n'est-ce pas?

M. DORION: Je veux savoir qui détient l'autorité, qui est responsable des services de nouvelles à Montréal.

M. OUMET: Le chef des nouvelles à Toronto est M. W. H. Hogg, tandis que le surveillant du service des nouvelles pour le réseau français est M. Bruno Comeau.

M. DORION: Ces personnes devraient être ici, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Si vous voulez, nous pouvons les faire venir.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Puis-je revenir à la question des émissions canadiennes?

M. CHAMBERS: J'aurais une question complémentaire à poser, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Je vous écoute.

M. CHAMBERS: Il s'agit de la question d'équilibre dont vous avez parlé précédemment, surtout en ce qui regarde les émissions politiques et les émissions de controverse. Les personnes qu'on a nommées sont-elles chargées de maintenir cet équilibre?

M. JENNINGS: Non, ce sont les chefs du service des nouvelles.

M. CHAMBERS: Vous avez mentionné précédemment un certain M. Thibault, du service des causeries, et du devoir qu'a ce service d'assurer un équilibre.

M. JENNINGS: Oui, selon une ligne de conduite déterminée et en demandant conseil au besoin.

M. CHAMBERS: Ces hommes ont-ils reçu du Conseil d'administration ou de la direction de la Société des directives sur la formule à suivre pour obtenir cet équilibre?

M. JENNINGS: Oui, très certainement.

M. CHAMBERS: Sur la question des émissions de politique et de controverse, essayez-vous de fonder votre équilibre, par exemple, sur les opinions de la population, révélées par des sondages?

M. JENNINGS: Vous voulez parler, j'imagine, des émissions politiques accordées gratuitement.

M. CHAMBERS: Non, je parle des commentaires sur l'actualité.